
TITRE:	MONITEUR DE FRANÇAIS
DÉPARTEMENT:	CENTRE D'APPRENTISSAGE
SUPERVISEURS:	LE COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT DES LANGUES VIVANTES ET LA DIRECTRICE ADJOINTE DES ÉTUDES
STATUT:	DEUX EMPLOIS TEMPORAIRES POUR LA SESSION D'HIVER 2015 <ul style="list-style-type: none">• UN À TEMPS PLEIN ET UN À TEMPS PARTIEL
PÉRIODE D'ACTIVITÉ:	19 JANVIER 2015 JUSQU'AU 22 MAI 2015
TAUX HORAIRE:	22,00 \$

Conformément à la vision et la mission du Collège Marianopolis et le Plan de réussite du Collège, le moniteur de français offre le soutien nécessaire aux étudiants désignés qui ont des difficultés d'apprentissage dans leur cours de français.

Responsabilité:

Le moniteur a pour tâche principale de travailler individuellement avec les étudiants de certains cours de français.

Tâches spécifiques:

Le moniteur

- Rencontre les étudiants désignés sur une base individuelle et régulière, selon un horaire établi.
- Crée et maintient à jour les dossiers des étudiants et transmet l'information aux enseignants des cours désignés et au Centre d'apprentissage en utilisant les outils électroniques et les méthodes établies par le Collège.
- Répond à toute demande d'informations provenant des superviseurs, des utilisateurs et des professeurs.
- A la fin de la session, remet un rapport de progression au sujet de chaque étudiant.

- Avise le professeur ou le coordonnateur de tout cas de conflit ou de problème avec un étudiant.
- Consulte la feuille de route du professeur au moment de la préparation des rencontres avec les étudiants.
- Remet au coordonnateur un rapport d'activités à la fin de la session.
- Recrute, forme et supervise les étudiants-tuteurs de français du Centre d'apprentissage.
- Aide les étudiants qui se présentent au Centre d'apprentissage avec des difficultés dans leur cours de français.
- Soumet à la directrice adjointe des études un rapport d'activités reliées au Centre d'apprentissage.
- Sur requête du coordonnateur ou de la directrice adjointe des études, accomplit toute autre tâche reliée au poste.

Exigences et conditions de travail:

- Détenir un baccalauréat en littératures française ou québécoise, en linguistique ou en traduction.
- Avoir de l'expérience en enseignement de la langue française au niveau collégial, secondaire ou universitaire (souhaitable).
- Détenir une excellente maîtrise de la grammaire française.
- Posséder une certaine aisance à enseigner la grammaire.
- Avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais (à l'oral).
- Avoir la capacité de travailler en équipe.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de présentation ainsi qu'une déclaration de leur philosophie d'enseignement au plus tard **dimanche, le 2 novembre, 2014 à 18 heures** par courriel : careers@marianopolis.edu

*Le Collège Marianopolis est un employeur favorable à l'égalité professionnelle.
Il encourage toute personne qualifiée à poser sa candidature.*